



Paris, le 11 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID 19 : report du 74e Congrès de la FNSEA

Considérant les conditions sanitaires et réglementaires liées au Covid-19, ainsi que les risques qui en résultent, la FNSEA a décidé ce jour au cours de son Conseil d'administration de reporter son 74^e Congrès, initialement prévu à Niort les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 2020.

Le Conseil d'administration a également acté d'organiser l'élection des administrateurs et des membres des commissions permanentes de la FNSEA qui devait avoir lieu lors du Congrès à l'occasion d'une Assemblée générale d'une journée à l'une de ces trois dates, qui permettra de remplir toutes les obligations statutaires.

Si la situation devait évoluer et que le Gouvernement décide, pour des raisons sanitaires, d'interdire également ce type de rassemblement, le cas de force majeure s'appliquerait.

Cette position, motivée par la volonté de ne pas exposer les congressistes à un risque potentiel de contamination, s'inscrit en cohérence avec les recommandations de l'OMS et en lien avec l'évolution récente de la situation.

La FNSEA continuera d'observer avec une extrême attention l'évolution de la situation et prendra toutes les dispositions qui pourront être rendues nécessaires par les nouvelles consignes que le Gouvernement pourrait être amené à émettre au fil des semaines, concernant les autorisations de rassemblements.

Le prochain Congrès de la FNSEA se tiendra donc à Niort, les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2021.

Contact presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr